



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2025

Lieu : 7 bld de la Trouillette – SAINT MAIXENT L'ÉCOLE

Date de la convocation : 11 décembre 2025

Date de publication : 18 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 45

Présents : Daniel JOLLIT, Laurent BALOGE, Sabrina GENAUZEAU, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Virginie FAVIER, Bernard COMTE, Marie-Pierre MISSIOUX, Frédéric BOURGET, Jérôme BILLEROT, Marie-Claude PAPET, Joël COSSET, Laëtitia HAMOT, Yannick MAILLOU, Sophie FAVRIOU, Sébastien FORTHIN, Marie-Laure WATIER, Alain BORDAGE, Estelle DRILLAUD GAUVIN, Marie NAUDIN, Stéphane BAUDRY, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Tony CHEYROUSE, Dominique ANNONIER, Corinne GUYON, Thierry PETRAULT, Angélique CAMARA, Michel CHANTREAU, Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Dominique PAYET, Nathalie PETRAULT, Régis BILLEROT, Didier PROUST, Michel RICORDEL, Johanny HU.

Pouvoirs : Christian HERAUD donne pouvoir à Marie-Laure WATIER, Corinne PASCHER donne pouvoir à Corinne GUYON, Daniel PERGET donne pouvoir à Michel RICORDEL.

Excusée : Liliane ROBIN

Président de séance : Daniel JOLLIT

Secrétaire de séance : Jean-François RENOUX



DE-2025-11-18 APPROBATION DES TARIFS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS ADOS DU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE HAUT VAL DE SÈVRE

Rapporteurs : Marie-Pierre MISSIOUX et Angélique CAMARA

Mesdames les vice-présidentes déléguées présentent au conseil de la Communauté de Communes la proposition de tarifs dans le cadre de la réorganisation du fonctionnement de l'accueil de loisirs ados (12 – 17 ans) et du changement de modalités pour l'accueil de ce public sur les petites et grandes vacances.

Il est précisé qu'en raison de la baisse de fréquentation constatée ces dernières années sur l'accueil de loisirs ados à Saint-Maixent-l'École, une nouvelle offre est mise en place afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des jeunes.

Cette réorganisation implique une révision des tarifs existants. Les nouveaux tarifs entreront en vigueur à compter des vacances d'hiver 2026.

Lors de la commission enfance-jeunesse du 4 décembre dernier, les élus ont approuvé le principe d'un tarif de base par tranche, majoré en fonction des activités et du transport, comme détaillé dans le tableau ci-après :

TRANCHE	Activité à l'accueil tarif de base	Activité extérieure gratuite avec transport	Activité extérieure payante avec transport
1	1,00 €	4,00 €	6,00 €
2	1,50 €	4,50 €	6,50 €
3	2,00 €	5,00 €	7,00 €
4	2,50 €	5,50 €	7,50 €
5	3,00 €	6,00 €	8,00 €
6	3,50 €	6,50 €	8,50 €
7	4,00 €	7,00 €	9,00 €
8	4,50 €	7,50 €	9,50 €

Prestations :

- 1 Activité à l'accueil - tarif de base
- 2 Activité extérieure gratuite avec transport
- 3 Activité extérieure payante avec transport

+ 3,00 €
+ 5,00 €

Pour information, montant ATL pour une demi journée : T1 : 9€/2 = 4,5€

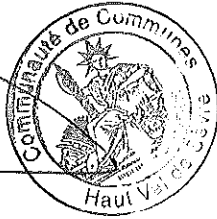
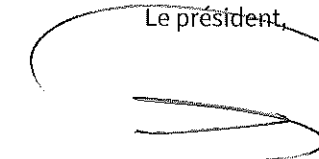
T2 : 4€/2 = 2€

Vu l'avis de la commission enfance-jeunesse intercommunale en date du 4 décembre 2025,

Le conseil communautaire, sur présentation du rapport par les vice-présidentes déléguées, décide à l'unanimité,

- D'APPROUVER les nouveaux tarifs liés aux activités proposées à l'accueil de loisirs ados de la communauté de communes Haut Val de Sèvre pendant les vacances scolaires.

Le président,



Le/la secrétaire de séance,

